

Le présent appel d'offres comprend sans s'y limiter, les activités nécessaires pour :

- La décontamination, la scarification et le rechargement de la partie gravelée des chemins Mapledale et Langevin, sur le territoire de la municipalité de Brigham;
- Le rechargement des accotements et l'harmonisation des entrées charretières avec le profil du chemin;
- La signalisation routière et le contrôle de la circulation.

3.0 DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Les documents de soumission peuvent être obtenus à compter du 26 janvier 2017 via le Service électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse suivante : <http://www.seao.ca>. Pour s'y abonner ou pour toute autre question concernant ce service, les entrepreneurs peuvent communiquer avec le SEAO par téléphone au **1 866 669-7326** ou au **514 856-6600**. Les documents peuvent être obtenus au coût établi dans la grille des tarifs du SEAO.

4.0 CONDITIONS

Cet appel d'offres est assujéti à l'Accord de commerce et de coopération entre le Québec et l'Ontario (**ACCQO**) et à l'Accord de libéralisation des marchés publics du Québec et du Nouveau-Brunswick (2008) (**AQNB**).

5.0 CAUTIONNEMENTS

Pour être considérée, toute soumission doit être accompagnée de:

1. Un cautionnement de soumission ou un chèque visé fait à l'ordre de la **Municipalité de Brigham** au montant de 10 % du montant de la soumission et valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours;
2. Pour le cas des cautionnements de soumission, une lettre d'intention de la part d'une compagnie autorisée à se porter caution s'engageant à fournir un cautionnement d'exécution équivalent à 50 % du montant du contrat et un cautionnement pour gages, matériaux et services équivalent à 50 % du montant du contrat.

6.0 CLÔTURE DES SOUMISSIONS

Les soumissions dans des enveloppes cachetées portant la mention « **APPEL D'OFFRES 2017-34 – Rechargement des chemins Mapledale et Langevin** » doivent être déposées à la réception de l'hôtel de ville situé au 118, avenue des Cèdres à Brigham (Québec) J2K 4K4 **avant 10 heures, le lundi 13 février 2017**. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, immédiatement après l'heure limite. La Municipalité de Brigham ne s'engage à retenir ni la plus basse, ni aucune des soumissions présentées.



Brigham, le 26 janvier 2017

Me Jean-François Grandmont, OMA
Directeur général et secrétaire-trésorier
Municipalité de Brigham